

Chèque Habitat Écologique et Citoyen

Le département de Seine-Saint-Denis met en place un chèque Habitat Écologique et Citoyen afin d'inciter et faciliter de nouvelles pratiques citoyennes avec une aide financière pouvant atteindre 70 % du montant total des travaux, dans la limite de 20 000 euros par projet.

**Vous allez être redirigé
automatiquement dans quelques
instants.**

© Département de la Seine-Saint-Denis

Publié le 19 juin 2018